UZES.FR

DÉMARCHES, SANTÉ

Inscriptions au centre de vaccination d'Uzès

Le centre de vaccination prend à présent les inscriptions à la salle polyvalente d'Uzès.

Publié le 08 juin 2021

Inscriptions en centre de vaccination

A compter du mardi 8 juin 2021, le centre de vaccination mis en place par la Ville d'Uzès et la Communauté de Communes Pays d'Uzès aux côtés des professionnels de santé libéraux (médecins, infirmières et pharmacien) à la salle polyvalente d'Uzès située 1, place de l'évêché prendra directement les inscriptions sur place.

Rappel des personnes éligibles à la vaccination en centre de vaccination

- Les personnes âgées **de plus de 18 ans** et ce quelle que soit leur situation
- Lespersonnes âgées de **+ de 12 ans** avec autorisation parentale
- Les **membres des bureaux de vote** et **fonctionnaires communaux** mobilisés pour les élections des 20 et 27 juin.
- Les **professionnels de santé, médico-social etc.** éligibles à la vaccination. Ceux-ci peuvent aussi se faire vacciner dans leur établissement.

Pour la santé de tous, lors de votre venue, **respectez les gestes barrières**, le port du masque est obligatoire.

Prendre Rendez-vous sur Doctolib :

https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/uzes/centre-de-vaccination-covid-cpts-uzes?highlight%5Bspeciality_ids%5D%5B%5D=5494

https://www.uzes.fr/actualites/sinscrire-au-centre-de-vaccination-duzes?

Possibilité de se faire vacciner sur place sans rendez-vous

Il est possible de se rendre au centre de vaccination sans avoir de rendez-vous et de se faire vacciner directement

Un parking uniquement réservé aux usagers est à disposition.

Une navette gratuite pour les plus de 75 ans est organisée par le réseau LIO, de la Région Occitanie, sous conditions : **www.lio.laregion.fr ou au 0 805 460 306** (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe), .

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)